



Forum des associations et de la vie locale

Samedi 5 septembre 2026

SALLE POLYVALENTE DE LAVAL

NOTICE TECHNIQUE

Installation et démontage des stands par les exposants

Installation :

- vendredi 4 septembre : 14h00 à 18h00
- samedi 5 septembre : 7h30 et avant 9h, heure d'ouverture du forum au public.

Démontage :

- samedi 5 septembre : À partir de 18h00. Les stands devront impérativement être vidés, les tables et chaises rangées sur les chariots prévus à cet effet. Les affiches et tous les documents devront être retirés.

Horaires

Ouverture au public : 9h00 à 18h00

Les stands

Pour chaque stand de 4 m² une table de 1,80 m et deux chaises seront mises à votre disposition. Il est possible de scotcher des affiches sur les cloisons (2.40m de haut).

En aucun cas, il n'est permis d'utiliser des punaises, pointes ou clous. Les dégradations éventuelles feront l'objet d'un avis de redevance correspondant au montant des dégâts.

Tout stand non occupé le jour de la manifestation occasionnera l'envoi d'une facture de 200 € à l'association s'étant engagée à participer au forum (somme forfaitaire correspondant aux frais de mise à disposition du stand).

Par respect pour les stands voisins, le niveau sonore des téléviseurs et ordinateurs doit être raisonnable. La présence de membres de votre association sur votre stand est impérative durant tout le forum, ceci par égard pour les visiteurs.

Pour chaque stand, une affichette indiquant le numéro et le nom de votre association vous sera fournie par la Ville de Laval et respectera le code de couleur attribué à chaque catégorie. Libre à vous de la placer où vous le souhaitez.

Sécurité – assurance

Un chargé de sécurité et une société de surveillance seront présents tout au long de la manifestation.

Vérifier que votre association dispose d'une assurance couvrant sa participation à ce type de manifestation et de nous la transmettre si cela n'est pas encore fait.

Il est interdit de fumer dans la salle polyvalente.

Les exposants sont responsables du matériel qu'ils exposent tant lors de leur présence dans les locaux que lors des périodes d'ouverture au public.

Si la décoration du stand est faite à partir de tissus, celui-ci doit être ignifugé.

Électricité

Le matériel électrique utilisé doit être conforme aux normes de sécurité.

Chaque stand dispose d'une puissance électrique de 3 ampères, **ce qui ne permet pas l'utilisation de cafetières, bouilloires, spots et halogènes.**

Buvette et restauration sur place

Un espace de restauration rapide (sandwichs, saucisses frites, crêpes et galettes...) sera présent Place de Hercé.

Un bar-solidaire sera disponible à l'intérieur et proposera : Boissons non alcoolisées, jus de fruits, sodas, eau minérale, café, thé et petite collation

Son fonctionnement sera assuré cette année par les bénévoles des Restos du Cœur et de la Croix Rouge Française. Tous les bénéfices réalisés ce jour seront dédiés au fonctionnement de ces deux associations.

Excellente journée à vous et merci de votre présence !